Nom - Prénom	Club

PERFECTIONNÉ EN ESCALADE – SNE : GROUPES DE COMPÉTENCES

THEME 1	Nom du certificateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-1.1 - Niveau de pratique			
PERF-1.2 - Expériences			

THEME 2	Nom du certificateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-2.1 : Progresser en escalade (commun SAE)			
PERF-2.2 : Techniques complémentaires (commun SAE)			
PERF-2.3 : Compétences spécifiques en SNE			

THEME 3	Nom du certificateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-3.1 : Mon matériel (commun SAE)			
PERF-3.2 : Les bons comportements en escalade (commun SAE)			
PERF-3.3 : Environnement de pratique : milieu SNE			

THEME 4	Nom du certificateur	Brevet/diplôme	Date et signature
PERF-4.1- Ma formation à la FFCAM		**Mise en place à venir**	

FORMATION DE PRATIQUANT

Perfectionné en Escalade

- site naturel escalade

Version 2

Attestation de compétences - Certification

Cette fiche est mise à disposition à titre expérimental. Elle permet de suivre l'acquisition des compétences autour des 4 THEMES suivants :

THEME 1 : Expérience et niveau de pratique
THEME 2 : Progression et sécurité dans la pratique
THEME 3 : Prévention et environnement de pratique
THEME 4 : Environnement fédéral, des clubs et des pratiques

La validation de l'ensemble des groupes de compétences (page 4) dans les 4 THEMES permet l'attribution de l'attestation de compétences/certification **PERFECTIONNE EN ESCALADE - site naturel d'escalade (SNE).** Cette attestation/certification sera intégrée dans le système d'information de la FFCAM dès que l'application sera opérationnelle.

Champ de compétences - Perfectionné en escalade sur SNE

Le pratiquant dispose de compétences lui permettant d'évoluer dans sa pratique personnelle sur site naturel d'escalade (SNE) équipé d'une longueur de corde, y compris en dehors d'activités encadrées organisées par le club, dès lors dans ce cas que tous les participants sont eux-mêmes perfectionnés sur SNE.

La pratique peut avoir lieu sur des voies équipées d'une longueur, ne nécessitant pas la pose d'équipement complémentaire.

Le niveau d'escalade attesté est 6a en tête sur SNE.

fédération française des clubs alpins et de montagne

Perfectionné en Escalade - SNE

1 NIVEAU - EXPÉRIENCES

1.1 -NIVEAU DE PRATIQUE

- ☐ Niveau de pratique maîtrisé de 6a en tête sur SNE.
- ☐ Pour les candidats au brevet d'initiateur SNE : niveau de pratique de 6b en tête sur SNE.

1.2 - EXPÉRIENCES

- ☐ Liste de 10 voies en 6a minimum en tête.

2 TECHNIQUES ET SÉCURITÉ DANS LA PRATIQUE

2.1 - PROGRESSER EN ESCALADE

COMPÉTENCES COMMUNES SAE

- ☐ Connaître et expliquer les principes de la progression en escalade : éléments moteurs, cognitifs, affectifs…
- ☐ Connaître ses points forts et faibles dans l'activité.
- ☐ Connaître les différentes modalités de validation d'une voie (à vue, flash, après travail).
- ☐ Connaître et appliquer les principes de l'échauffement pour être plus performant.
- ☐ Connaître et nommer les différents mouvements lors d'une progression.
- ☐ Lire, déchiffrer et expliquer des passages.
- ☐ Évaluer la difficulté d'une voie ou d'un passage et proposer une cotation.
- ☐ S'engager et accepter des mouvements de déséquilibre.
- ☐ Grimper avec relâchement entre deux points d'ancrage, tout en restant concentré et vigilant.
- ☐ Organiser sa séance d'escalade en fonction de son objectif.
- ☐ Travailler une voie.

2.2 - TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

COMPÉTENCES COMMUNES SAE

- ☐ Maîtriser l'assurage dynamique.
- ☐ Maîtriser l'usage d'un appareil d'assurage auto-freinant.
- ☐ Maîtriser l'usage d'une dégaine à freinage assisté, en cas de différence de poids importante entre le grimpeur et l'assureur ; connaître les limites de son utilisation.
- ☐ Évaluer les risques objectifs d'une chute.
- ☐ Adopter une posture de chute sécuritaire.

2.3 - COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES EN SNE

- ☐ Préparer avec son compagnon de cordée l'ascension d'une voie depuis le sol : vocabulaire, placement de l'assureur, repérage de l'itinéraire de la voie (relais, points d'ancrage, sections clés), identification des zones où la chute présente un risque objectif.
- ☐ Savoir s'engager (à bon escient) au-dessus des points d'ancrage.
- ☐ S'adapter à des configurations d'équipement parfois aléatoires ou aérées (pré-clippage des premiers points, utilisation d'une perche…).
- ☐ Utiliser et optimiser les prises de pied.
- ☐ Aménager un relais non chaîné.
- ☐ Maîtriser l'installation et l'utilisation d'un rappel.
- ☐ Redescendre au cours d'une ascension en utilisant une technique adaptée de réchappe.

3 PRÉVENTION ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE

3.1 - MON MATÉRIEL

COMPÉTENCES COMMUNES SAE

- ☐ Savoir contrôler l'état d'usure de son matériel.

3.2 - LES BONS COMPORTEMENTS EN ESCALADE

COMPÉTENCES COMMUNES SAE

- ☐ Rester vigilant et rigoureux quel que soit le contexte, mon niveau et mon expérience de pratique.
- ☐ Être vigilant sur la pratique de mes partenaires, et intervenir si nécessaire.
- ☐ Connaître et éviter les risques liés au surentraînement.

3.3 - ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE : MILIEU SNE

- ☐ Connaître les différentes sources d'informations disponibles sur les SNE (topo-guides, sites internet, réseaux, météo…), et savoir en extraire les informations utiles pour ma sortie d'escalade, en lien avec mon niveau de pratique : la météo, l'efficience des moyens de communication in situ, le niveau des voies accessibles, le matériel nécessaire…
- ☐ Connaître les informations à disposer pendant la séance : numéro d'urgence, localisation du site, coordonnées GPS à transmettre aux secours…
- ☐ Rester serein et adopter les bons comportements face aux aléas liés à la pratique en milieu naturel (météo, approche, gestion du temps, …).
- ☐ Intégrer le renoncement dans ma pratique en fonction : (1) d'une difficulté trop importante, (2) de la météo, (3) de mon état de forme et de celui de mon partenaire.
- ☐ Connaître les principaux types de roches (granite, gneiss, calcaire, grès, conglomérat…) et leurs résistances relatives supposées.
- ☐ Reconnaître les types d'ancrages à demeure normés (broches scellées et goujons à auto-expansion), et connaître leurs résistances théoriques (2500 daN en cisaillement et 1500 daN à l'arrachement).
- ☐ Savoir reconnaître les équipements vétustes.
- ☐ Signaler aux gestionnaires du site toute information importante relative à la protection de l'environnement (nidification…) ou à la sécurisation du site (rocher instable, points défectueux…).
- ☐ Brosser les prises et effacer les traces de magnésie après son passage.

4 ENVIRONNEMENT FÉDÉRAL ET DES CLUBS

4.1 - LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS DANS LES CLUBS

MISE EN PLACE A VENIR

fédération française des clubs alpins et de montagne